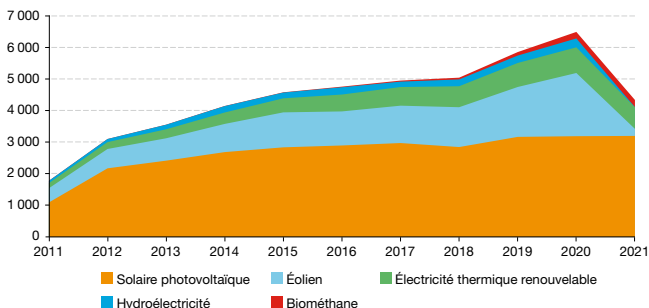


Subventions aux énergies renouvelables

ÉVOLUTION DES CHARGES DE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE LIÉES AU SOUTIEN DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

TOTAL : 4 342 M€ en 2021

En M€₂₀₂₁



Source : CRE, calculs SDES

Les charges de service public de l'énergie liées aux énergies renouvelables correspondent aux subventions des mécanismes d'obligations d'achat et de compléments de rémunération. Elles diminuent fortement en 2021 et atteignent 4,3 Md€ (- 33 %). La hausse des prix de gros de l'électricité a entraîné en particulier une baisse des compléments de rémunération des filières éolienne (- 89 %) et hydraulique (- 99 %). Le solaire photovoltaïque concentre 75 % de ce soutien public en 2021, devant l'électricité thermique renouvelable (16 %) et les injections de biométhane dans le réseau de gaz. En sus des charges de service public de l'énergie, les aides du fonds chaleur, destiné au développement de la production renouvelable de chaleur, se sont élevées à 370 M€ en 2021.